

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins
Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätswerke
Band: 38 (1947)
Heft: 23

Artikel: Préoccupations industrielles
Autor: Stadler, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1061455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wird einerseits als Hochfrequenzkabel zur Vielkanal-telephonie und andererseits als Starkstromkabel zur Energie-Uebertragung benützt.

Koaxialkabel enthalten in der Regel 2...5 Koaxialleiter innerhalb des gemeinschaftlichen Bleimantels. Für die automatische Störungsanzeige stehen einzelne Vierer zur Verfügung, die zudem als Füllmaterial zwischen den Koaxialleitern gebraucht werden. Um diese beschriebene Gruppe von Koaxialleitern kann noch eine Lage von Vierdraht-Vierern gelegt werden für Leitungen kleinerer Distanz. Der automatische Ruf erfolgt pro Kanal mit sogenannten Tonfrequenzrufsätzen in den Endausrüstungen. Die tonfrequenten Rufströme werden gleich dem Sprechkanal moduliert und demoduliert. Die Signalisierungen werden durch die Sprechströme nicht beeinflusst. Besondere Pilotfrequenzen regulieren automatisch die Restdämpfung im Weiter-

kehr. Die Wartung dieser komplizierten Gebilde ist nicht leicht. Alle Typen von Trägeranlagen erheischen grossen Platzbedarf in den Zentralen. Die Raumknappheit zwingt zur Konstruktion von Endausrüstungen kleinerer Abmessungen.

Damit habe ich in kurzen Zügen die Hauptmerkmale moderner Telephonnetze umschrieben. Wie weit in den einzelnen Ländern die CCIF-Empfehlungen realisiert werden können, hängt nicht allein vom guten Willen der verantwortlichen Leiter der Telephonverwaltungen ab, sondern ebenso sehr von den Geldmitteln, die ihnen hiefür zur Verfügung gestellt werden können.

Adresse des Autors:

Dr. H. Keller, Chef der Abteilung Versuche und Forschung der Generaldirektion der PTT, Bern.

Préoccupations industrielles

Conférence prononcée à la 6^e Journée Suisse de la technique des télécommunications, le 21 juin 1947, à Bienne, par R. Stadler, Lausanne

338.973

L'auteur compare la situation actuelle de l'industrie suisse avec les pronostics établis vers la fin de la seconde guerre mondiale. Partant du fait qu'en 1930 plus de 1,6 million de personnes (soit près du 40 % de la population suisse) étaient occupées dans l'industrie, il aborde les problèmes qui se posent aux chefs d'entreprises. A l'aide d'un exemple pris parmi bien d'autres, il expose les problèmes que soulève l'extension d'une entreprise, qui est favorisée par la surabondance de travail et par les mesures fiscales de la Confédération et des Cantons. Il termine en donnant un aperçu des conséquences politico-sociales de l'emploi d'une main-d'œuvre souvent non qualifiée et de l'infiltration de plus en plus grande de la bureaucratie gouvernementale dans l'économie publique et privée.

Der Verfasser stellt die Lage, in der sich die schweizerische Industrie zur Zeit befindet, den gegen Ende des zweiten Weltkrieges geäusserten Voraussagen gegenüber. Von der Tatsache ausgehend, dass nach den Zahlen von 1930 über 1,6 Millionen oder 40 % der schweizerischen Bevölkerung in der Industrie beschäftigt waren, erörtert er die Probleme, die den verantwortlichen Leiter eines Unternehmens beschäftigen. An einem beliebig gewählten Beispiel veranschaulicht er die Problematik einer Betriebsausweitung, die durch die gegenwärtige Ueberbeschäftigung und durch Fiskalmassnahmen von Bund und Kantonen begünstigt wird. Ein Ausblick auf die sozialpolitischen Folgen der Beschäftigung einer Masse ungelerner Arbeiter und auf die zunehmende Einnischung der Staatsbürokratie in die Wirtschaft schliesst die Darlegungen.

S'appuyant sur les expériences faites au lendemain de la première guerre mondiale, des voix autorisées s'élevèrent dès l'année 1943 contre l'optimisme qui régnait dans de nombreux milieux économiques suisses. Ceux qui recommandaient une certaine réserve ne voyaient pas sans crainte la plupart de nos industries renouveler l'erreur qui les avait conduites après 1918 dans une situation très difficile. On se souvient encore des assainissements financiers et des réorganisations qui marquèrent la période d'après-guerre.

C'est pourquoi les appels à la prudence dont les journaux et les revues se firent l'écho en 1943, 1944 et 1945, paraissaient devoir donner raison à leurs auteurs. Qu'allait devenir la Suisse dans une Europe meurtrie et profondément atteinte dans sa chair? Quelle serait notre position industrielle, entourés que nous serions de pays ayant largement payé leur tribut à la guerre et qui s'étaient appauvris dans des proportions encore jamais connues de sorte qu'ils ne pourraient plus être des clients de notre industrie?

On se rappelait aussi toutes les commandes qui avaient été annulées au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918 et les produits qui, faute d'ache-

teurs, avaient été détruits ou simplement abandonnés sur place.

L'industrialisation des pays agricoles avait aussi porté une grave atteinte à la position industrielle de l'Europe occidentale. Les Etats-Unis n'étaient plus ses seuls concurrents; les Etats de l'Europe orientale, le Canada, de nombreux pays de l'Amérique du Sud, étaient entrés en lice et n'avaient pas manqué de faire valoir leurs droits à l'indépendance industrielle que Frédéric List considérait en 1848 déjà comme l'étape finale de l'évolution économique et le facteur le plus important de l'indépendance politique, atout d'une grande puissance.

Tous ces arguments ont retrouvé une actualité incontestable pendant cette dernière guerre, d'autant plus que notre industrie a reçu d'importantes commandes des pays belligérants et s'est vue dans l'obligation d'investir de gros capitaux dans des immobilisations sous forme de machines et de bâtiments. La Suisse a été de nouveau un chantier d'une activité fébrile afin de répondre à la fois aux besoins du marché intérieur et aux demandes lui venant de l'extérieur. Et, comme en 1918, il était logique de se demander quelle serait notre position après les hostilités. Les destructions, plus totales qu'il y

a 25 ans, ne devaient-elles pas entraîner un arrêt général de toute la vie économique?

Aujourd'hui, et contrairement à l'opinion qui semblait avoir raison il y a 4 ans, notre situation n'est pas comparable à celle de l'industrie suisse en 1919 et 1920. Au contraire, elle est à ce point différente que d'aucuns sont prêts à se moquer du pessimisme dont ont fait preuve des économistes réputés. Que s'est-il passé?

Cette situation nouvelle appelle quelques remarques importantes qui expliquent à elles seules cette différence fondamentale.

1. Notre industrie a dû répondre aux besoins du marché suisse, lequel a perdu presque tout contact avec les Alliés dès 1941. Dès lors, les transformations techniques de nos usines étaient dictées surtout par les nécessités de notre économie nationale.

2. Notre industrie n'est pas devenue dépendante des seules exigences militaires des pays belligérants.

3. Si la destruction de leur appareil industriel devait permettre à des pays étrangers de «repenser» entièrement l'organisation de leur production et de la distribution de celle-ci, sans être entravés ni par la tradition, ni par la routine — et pouvait ainsi devenir un facteur positif —, cette destruction a été si profonde qu'elle a atteint ces nations dans leurs fonctions vives, dans leurs entrailles. Les organes essentiels ont été détruits. Il faudra beaucoup de temps et de patience pour les recréer, pour qu'ils reprennent vie. La destruction est totale et les moyens de reconstruire manquent. Jusqu'à ce que ces pays puissent édifier un nouvel appareil industriel, concurrent du nôtre, il se passera encore un certain temps que nous pouvons mettre à profit.

En définitive, il semble que notre pays est à peu près le seul en Europe, avec la Suède, qui entre en ligne de compte pour répondre aux demandes qui nous parviennent de tous côtés et que nous ne pouvons pas entièrement satisfaire, loin de là.

Faut-il en conclure que notre situation est très favorable et que nous pouvons regarder l'avenir avec pleine confiance? Répondre par l'affirmative serait faire preuve d'un optimisme qui n'est pas de mise, contrairement à une opinion assez répandue. J'aimerais remettre les choses au point en brossant un tableau rapide de notre économie en général et de nos industries en particulier. Cela me permettra, d'une part, de relever l'importance de l'industrie par rapport aux autres secteurs économiques, et, d'autre part, d'énumérer les difficultés qu'elle rencontre et les préoccupations qui l'assaillent.

D'après le recensement de 1930, 1 686 000 personnes vivent de l'industrie, soit le 40 % de la population suisse, à peu près le double de l'agriculture. La statistique de 1930 donne respectivement le 44,62 et le 21,7 %.

Nous avons ainsi une idée de l'importance des activités économiques en Suisse; nous sommes un pays essentiellement industriel et l'on peut affirmer que nos préoccupations sont celles de la moitié de la population du pays, ou tout au moins qu'elles

intéressent directement ou indirectement près de deux millions d'individus.

Cependant, l'industrie ne se laisse pas aveugler par son rôle de premier plan, elle réalise parfaitement qu'il serait dangereux de vouloir forcer son degré d'activité et son potentiel de fabrication, car une semblable politique risquerait de rompre l'équilibre entre nos divers secteurs économiques, laquelle est l'expression même du peuple suisse. Cette diversité n'est pas pour faciliter le maintien de l'équilibre entre tous les secteurs de l'économie suisse. Celle-ci peut être comparée à un mouvement de montre, à une machine de haute précision. Elle ne fonctionne bien que si l'équilibre en est assuré. Mais ce mouvement est aussi délicat qu'il est compliqué. Il suffit qu'un seul rouage grince, pour que tous les autres fonctionnent mal et que l'ensemble en souffre. L'industrie en est consciente, et c'est aussi un sujet de préoccupations pour elle.

Aujourd'hui, nous sommes sollicités de tous côtés, souvent même au-delà de notre potentiel de production. Que faire? Faut-il renoncer à certaines commandes étrangères, pour maintenir notre fabrication dans les limites des marchés d'avant guerre, ou devons-nous essayer de répondre à toutes les demandes d'où qu'elles nous parviennent, quitte à négliger le facteur d'équilibre que je rappelais tout à l'heure?

C'est un gros souci pour l'industrie qui sait que la période de conjoncture favorable ne durera pas toujours. L'industriel est enclin à ne rien refuser, d'autant plus qu'il ne voudrait pas indisposer son acheteur. Celui-ci pourrait se lasser et chercher dans un autre pays ce que la Suisse ne peut lui livrer actuellement. Si nous considérons le problème sur le plan de l'entreprise, nous relevons deux sortes de préoccupations. Les unes sont strictement économiques et les autres sont à la fois d'ordre social et économique, tant les problèmes sociaux sont aujourd'hui liés intimement aux problèmes économiques et plus spécialement à la question du rendement.

Je m'en vais tout d'abord examiner les préoccupations strictement économiques.

Le premier souci d'un chef d'entreprise est d'assurer la marche de son usine, de l'alimenter par des commandes régulières et d'occuper ses ouvriers. Le problème est d'autant plus compliqué que les fabrications sont plus nombreuses.

Les usines qui travaillent essentiellement pour l'exportation se heurtent à d'autres difficultés encore, problème des changes, contingentements, répartition des contingents, clearing, etc. Souvent les transactions s'effectuent sur la base d'accords passés entre les Etats et qui prévoient la compensation des paiements. Mais dans bien des cas, ces échanges s'effectuent de façon autre que ce que l'on escomptait, le clearing est insuffisamment alimenté, le fournisseur doit attendre de longs mois pour rentrer dans ses fonds; et le découvert du clearing va parfois si loin qu'il faut restreindre les livraisons; d'où risque de chômage pour les usines.

Relevons que le nationalisme qui sévit à l'étranger et qui incite certains pays à se replier sur eux-

mêmes et d'autres à accroître encore leur puissance, ne laisse pas de préoccuper vivement nos industries d'exportation.

Pour pouvoir travailler, il faut disposer du matériel nécessaire. La deuxième préoccupation de l'industriel est l'approvisionnement de son usine en matériaux de fabrication et en matières auxiliaires, au prix le plus avantageux. On sait que la Suisse est entièrement tributaire de l'étranger pour les matières premières essentielles. Elle ne possède aucune industrie-clé, sauf l'électricité; elle n'a ni charbon, ni fer, ni métaux non ferreux. La guerre nous a placés à cet égard en face de difficultés sans nom — si l'on songe que, pendant cinq ans, nous n'avons pas reçu un kilogramme de cuivre, et pas davantage de caoutchouc et que, pendant deux ans, les arrivages de plomb ont complètement cessé. — Il a donc fallu procéder à des recherches et à de multiples essais pour trouver des matériaux de remplacement, dans la métallurgie en particulier, où l'aluminium s'est substitué au cuivre, pour certaines fabrications. De ce fait, de grandes usines ont pu poursuivre leur activité, occuper leur personnel et fournir aux chemins de fer, aux entreprises électriques, aux PTT, à l'industrie d'exportation et à l'artisanat le matériel qui leur était absolument indispensable.

Actuellement, le problème de notre ravitaillement en matières premières n'est pas encore résolu dans tous les secteurs de notre économie. Nos industries rencontrent encore beaucoup de difficultés pour leur approvisionnement. Nous manquons de tôle, d'étain et de plomb.

Mais ce n'est pas tout. Le système des allocations de certaines matières premières, tel que l'étain, institué par les Alliés, nous interdit de nous adresser aux pays fournisseurs de notre choix. En dehors des contingents qui nous sont attribués, les prix imposés sont parfois excessifs et préjudiciables à notre économie.

A propos de notre approvisionnement, il me paraît utile de relever une difficulté que nous rencontrons fréquemment; elle explique les délais parfois très longs que nous sommes obligés de prévoir pour la livraison de certains produits, délais qui ne sont pas toujours compris par notre clientèle. Leur fabrication exige presque toujours diverses matières premières. Ainsi en est-il pour les appareils téléphoniques et électriques. Il suffit qu'une seule de ces matières brutes fasse défaut pour que toute notre livraison en soit retardée. A cet égard, je mentionnerai quelques délais de livraison qui nous sont imposés par nos fournisseurs et qui nous obligent à faire de même à l'endroit de nos clients. Pour la tôle, le délai de livraison est encore de 18 mois, pour le bronze phosphoreux: 24 mois, pour le caoutchouc: 6 mois.

Ces trois exemples expliquent mieux les réserves que l'on doit faire lors de la fixation de nos propres délais de livraison.

Il n'y a pas que la question des sources d'approvisionnement, il y a aussi celle des prix. On se rendra compte de son importance lorsqu'on saura

que, dans l'espace d'une dizaine d'années, le prix du cuivre a oscillé entre fr. 40.— et fr. 450.— les 100 kg, le prix du plomb de fr. 15.— à fr. 200.— les 100 kg, celui de caoutchouc de fr. —.70 à fr. 14.— le kilogramme.

La fabrication exige non seulement des matières premières, mais un outillage ad hoc. La troisième préoccupation des dirigeants d'une usine, c'est de veiller au renouvellement et à la modernisation du parc des machines et de l'outillage. Autrefois, lorsqu'on avait installé une machine, on pouvait, sauf exception, l'utiliser jusqu'à usure totale. Il n'en est plus de même aujourd'hui où les progrès de la technique ont accéléré le rythme de l'amortissement. Il faut donc remplacer non seulement les machines usées — et l'usure est extrêmement rapide à l'heure actuelle du fait de l'activité intense qui règne dans les ateliers, mais aussi celles dont le rendement est dépassé par de nouvelles inventions, car la concurrence est là qui nous talonne. En ce moment, le problème de la modernisation et du renouvellement des machines et de l'outillage se complique encore du fait que l'Allemagne et l'Autriche n'entrent plus en ligne de compte comme fournisseurs et que les autres pays, en particulier les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, demandent des délais très longs pour la livraison de certaines machines qui nous sont indispensables. En outre, la modernisation de l'outillage est en connexion avec une question épineuse et qui a déjà fait couler beaucoup d'encre: je veux parler des investissements.

A cette préoccupation relevant des difficultés que nous rencontrons à nous approvisionner spécialement à l'étranger, vient s'ajouter le problème du déséquilibre entre l'offre et la demande qui, rarement, a été aussi aigu. Aujourd'hui, ce problème n'est pas sans nous inquiéter. La production n'arrive pas à répondre à la demande, qui est immense, à la fois sur le marché interne et à l'extérieur. Notre problème est de savoir jusqu'à quel point nous devons nous organiser pour répondre dans les délais les plus brefs aux commandes qui nous sont passées.

Puisque le marché suisse est aussi à court de produits que les marchés étrangers, le problème est général.

Devant cette situation, l'industrie peut avoir deux attitudes: la première est de freiner la demande et lui imposer des délais suffisamment longs pour pouvoir se retourner. C'est la solution qui entraînerait le moins de perturbations; c'est celle qui nous éviterait des phénomènes de décalage toujours redoutables; on sait en effet que tout déséquilibre économique provoque des heurts, des mouvements désordonnés: il est toujours accompagné d'une destruction de richesse. L'intérêt général veut que l'on ramène ce phénomène à sa plus simple expression. Mais, une question de concurrence, non seulement sur le plan international, mais aussi dans le cadre de notre économie interne, rend le problème beaucoup plus complexe.

La deuxième solution risque de rencontrer plus de partisans que la première. Or, cette solution qui

s'impose logiquement lorsque l'on envisage la situation immédiate et particulière de telle ou telle entreprise, se présente sous un aspect très différent, considérée dans le temps, et sous l'angle de l'économie nationale. Répondre aujourd'hui à toutes les demandes implique pour l'industrie suisse l'extension de nombreuses usines.

Essayons de voir les problèmes que cette politique pose à l'usine d'une part, et les conséquences qui en découleront pour notre économie.

J'ai relevé tout à l'heure que le développement de la fabrication, au cours de ces dernières années, a atteint son maximum et que l'effort demandé à la plupart des exploitations ne saurait être encore accru sans de graves dangers, étant donné leur épuisement industriel. Nous sommes donc arrivés au point où toute nouvelle augmentation de la production n'est réalisable que si l'on développe simultanément les installations primaires (machines indispensables) et secondaires qui desservent la production.

L'acquisition des machines directement nécessaires à la production se comprend et se justifie aisément. Elle ne présente pas de grands problèmes: tout au plus un problème de trésorerie, au moment de l'achat. Nous verrons cependant qu'une telle opération peut avoir des incidences imprévisibles considéré du point de vue de l'économie nationale.

Mais l'acquisition d'une ou de plusieurs machines productives entraînerait tout une gamme de dépenses dont les conséquences risquent de se faire lourdement sentir et de peser sur l'équilibre financier de l'entreprise pendant des années, c'est-à-dire jusqu'à leur amortissement total.

Voyons le cas d'une entreprise moyenne:

1. Pour accroître sa puissance en énergie électrique, une usine devra se procurer un nouvel alternateur dont le prix est élevé et l'achat accompagné de beaucoup de faux frais.

2. Dans la plupart des cas, il faudra prévoir un agrandissement des locaux destinés à la fabrication si l'on ne veut pas gêner cette dernière en réduisant à l'excès la place réservée aux ouvriers et aux machines. De nouvelles constructions seront nécessaires, à moins qu'il soit possible de surélever l'usine pour autant que des raisons techniques ne s'y opposent pas. A défaut, la construction de nouveaux ateliers aura parfois pour corollaire l'achat de terrain.

3. Ces locaux devront être tempérés en hiver. A cet effet, il faudra augmenter la puissance de chauffage de l'usine par l'installation d'une nouvelle chaudière.

4. Si la production augmente, elle consommera en moyenne davantage de matières premières dont les stocks s'accroîtront parallèlement; il faudra de nouveaux locaux pour les magasins en vue des matières brutes et des produits terminés avant leur acheminement vers d'autres centres de transformation ou vers leurs lieux de vente.

5. Le tonnage des arrivages et des expéditions suivra un développement identique à celui de la production. De nouvelles installations devront être prévues pour la manutention des marchandises. Un

système de transport automatique, répondant aux exigences modernes de rapidité et de sécurité, devra être prévu.

6. Dans certains cas, de nouvelles canalisations d'eau froide, d'eau chaude ou d'eau surchauffée, ainsi que la pose de nouveaux câbles – les anciennes sections étant trop faibles – devront être aménagées. Souvent les besoins en eau, jusqu'alors satisfaits par une seule source, nécessiteront la recherche de nouvelles sources, parfois éloignées de l'usine et exigeant peut-être un système de pompage très coûteux.

7. Dans toute entreprise qui se propose une extension quelconque de sa fabrication, les organes responsables doivent prévoir de nouvelles possibilités de contrôle des produits fabriqués. Cela entraînera l'agrandissement de certains laboratoires, ce qui serait particulièrement le cas pour les câbles électriques et téléphoniques et les centraux téléphoniques.

8. Toute fabrique rationnellement exploitée possède des ateliers d'entretien et de réparation. Ceux-ci doivent être à la mesure des machines installées et de leur degré d'utilisation. L'acquisition de machines nouvelles aura pour conséquence le développement de ces ateliers qui comprendront divers services dont les plus courants sont les services mécanique, électrique, de menuiserie, de l'entretien des bâtiments.

9. Les installations de sécurité ne devront pas être négligées, tant contre l'incendie que pour la protection du réseau téléphonique.

10. Un autre aspect du problème mérite d'être mentionné. C'est celui de l'augmentation des cadres, en particulier sur le plan technique, résultant forcément de l'accroissement du nombre des ouvriers, ainsi que l'extension des locaux pour le personnel employé et ouvrier. Ce sont donc de nouveaux bâtiments administratifs, des vestiaires et des réfectoires dont il faut envisager la construction ou l'extension.

Je m'arrête dans mon énumération qui pourrait devenir fastidieuse, sans toutefois qu'elle soit épuisée.

Supposons maintenant que les organes responsables se soient prononcés pour un agrandissement de l'usine afin de pouvoir satisfaire plus rapidement et entièrement à la demande. Ces transformations vont entraîner de très grosses dépenses sous la forme d'immobilisations et de frais généraux directs et indirects. J'aborde ici un autre problème qui se pose à l'exploitation: il est d'ordre financier. Comment couvrir ces énormes besoins de capitaux? Deux cas peuvent se présenter: l'entreprise dispose déjà des sommes dont elle va avoir besoin, mais ce cas est rare. Le plus souvent, les fonds liquides qu'elle avait accumulés sont engagés dans l'exploitation. Elle devra donc en trouver de nouveaux. C'est le deuxième cas. Deux possibilités s'offrent à elle: ou bien augmenter son capital social ou emprunter. L'emprunt entraîne sans plus tarder des charges financières qui grèveront le compte des profits et pertes jusqu'au remboursement total. Toutefois, le service de la dette a une fin, contrairement à la première modalité.

Cette question financière est tout aussi importante que les questions techniques que j'ai rappelées plus haut, car si, aujourd'hui, les perspectives immédiates sont favorables, on ne peut rien présumer de l'avenir. Quelle sera la situation de notre industrie dans quelques années? Ses carnets de commandes seront-ils encore pleins? La concurrence internationale aura-t-elle repris ses droits?

La question se pose aussi bien pour l'entreprise dont la clientèle est suisse que pour celle qui exporte. Un jour, pas très éloigné peut-être, le marché intérieur sera satisfait et ses besoins se réduiront. Faut-il courir le risque d'accroître sa puissance de production pour se trouver demain avec des charges financières très lourdes et des commandes réduites?

Le problème me paraît d'autant plus délicat que la technique moderne exige un investissement de plus en plus important de capitaux et qu'une entreprise fortement immobilisée ne peut se transformer que difficilement. Son degré d'adaptation à une situation nouvelle est inversement proportionnelle à ses immobilisations. En outre, la place du capital humain tend à se réduire au profit de la machine. Mais celle-ci est beaucoup moins souple que celui-là. La main-d'œuvre est mobile, elle peut être dirigée, tandis que le capital investi ne l'est pas.

Enfin, en période de crises, les services qui participent indirectement à la production, tels que les bureaux d'études, de recherches, de statistiques, ne sauraient être réduits autant que la fabrication. C'est également une charge qui n'est pas négligeable.

Vous voyez ainsi que ce problème, si simple à première vue, est extrêmement compliqué et reste une préoccupation constante de l'industriel.

Dans le même ordre d'idées se posent d'autres questions: celle des amortissements — à laquelle on a depuis longtemps trouvé une solution — celle des réserves et surtout celle de la trésorerie. L'amortissement ne suffit pas toujours à assurer un équilibre financier satisfaisant. Il faut donc recourir aux réserves. Mais alors:

a) Quelle sera l'importance des réserves?

b) Faudra-t-il les intégrer dans l'entreprise ou les placer en valeurs mobilières? Car il sera indispensable de pouvoir réaliser certains actifs le jour où les impôts (sur les bénéfices de guerre en particulier) devront être payés. Il n'est pas toujours possible de sortir d'une entreprise, même si elle marche bien, plusieurs centaines de milliers de francs en espèces.

Je passe maintenant aux problèmes à la fois économiques et sociaux: celui des salaires est primordial; il est aussi inépuisable et préoccupe beaucoup toute l'industrie. Mais je serai très bref vu le temps dont je dispose.

Il va sans dire que l'ouvrier mérite une rémunération équitable de ses services et un salaire convenable. A l'heure actuelle, selon les données officielles, l'ajustement des salaires par rapport à l'augmentation du coût de la vie est chose faite; dans certaines branches, les salaires réels — par opposition aux salaires nominaux — dépassent même ceux de 1939.

Il est intéressant de comparer l'augmentation de l'indice du coût de la vie à celle des salaires.

Année	Indice du coût de la vie	Gains horaires Salaires	
		Nominaux	réels
1939	100	100	100
1947	155	170	127

Aussi réjouissantes que soient ces augmentations du salaire réel, on ne saurait aller trop loin dans ce domaine, car la hausse du salaire se répercute automatiquement sur le prix du produit, à moins que le facteur *rendement* n'intervienne comme correctif et ne la tempère.

Dans cet ordre d'idées, l'une des préoccupations essentielles des dirigeants de l'industrie est de diminuer le coût de production en rationalisant le travail dans une mesure toujours plus grande, en substituant à telle matière, telle autre de qualité identique mais moins chère, et en installant de nouvelles machines dont le rendement sera supérieur à celui des anciennes.

Actuellement, un des aspects particuliers du problème des salaires, vivement discuté, est la question de la course à la main-d'œuvre, de la surenchère qui se pratique dans ce domaine et du déplacement de la main-d'œuvre de la campagne vers la ville. On sait que la surenchère entraîne infailliblement une hausse des salaires qui ne relève pas de la courbe des prix. Aujourd'hui, l'afflux d'une main-d'œuvre souvent non qualifiée est, sans aucun doute, une des grosses préoccupations de l'industrie qui se demande ce qu'il faudra faire de cette masse de travailleurs le jour où les commandes manqueront. En particulier, tous ceux qui ont quitté l'agriculture pour l'industrie et qui seront devenus des manœuvres, deviendront des déclassés qui iront accroître les rangs des mécontents. En dépit de cette situation, on ne saurait cependant se déclarer favorable à une politique qui se proposerait de diriger la main-d'œuvre vers tel ou tel secteur économique, comme ce fut le cas pendant la guerre.

L'industrie a aussi son problème des fonctionnaires, du fait que ses services administratifs se sont considérablement agrandis et que l'accroissement des employés a été beaucoup plus rapide que celui des ouvriers par exemple qui représentent l'élément productif dans l'entreprise. Sur 1000 personnes travaillant dans l'industrie en 1905, il y avait 51 employés et 749 ouvriers; en 1939, nous trouvons 114 employés pour 723 ouvriers.

Il est vrai que le personnel technique a sa bonne part dans cette augmentation, mais il n'en reste pas moins vrai que cette évolution a pour causes essentielles: la fiscalité toujours plus complexe, la lutte pour la concurrence plus impitoyable que jamais, les charges sociales sans cesse plus nombreuses, les entraves au commerce international qui exigent des dispositions légales, parfois tracassières. Les administrations publiques font tache d'huile; il leur faut des partenaires dans les entreprises privées dont les plus vastes tendent de plus en plus à devenir à leur tour des administrations tentaculaires. Dans une étude récente, M. Claude Lasserre, poussant le rai-

sonnement jusqu'à l'absurde, imaginait que «le rapport de 4 à 1 qui existait en 1905 entre la population active qui se consacrait à la production proprement dite et le reste qui se réservait les tâches auxiliaires, pourrait bien se renverser de sorte que l'on pourrait imaginer l'époque où quelques très rares ouvriers exécuteraient des mouvements préparés par une armée de techniciens et contrôlés par une nuée de comptables ou de statisticiens!»

Si l'industrie, comme l'agriculture aussi, manque de bras, cela provient très probablement du développement excessif d'une certaine classe de fonctionnaires qui n'appartiennent pas à nos deux grandes administrations les CFF et les PTT dont l'activité est essentielle à notre vie économique, mais à certains bureaux où se conçoivent les défenses, les interdictions, les prohibitions, les retraits, les embargos.

Quant au problème des relations entre le capital et le travail, je pense que ni la communauté d'entreprise, ni même la Société anonyme paritaire ne puissent lui apporter une solution satisfaisante et définitive.

Dans certains milieux, on propose les nationalisations dont l'application devrait assurer l'émancipation du travailleur. Une vogue d'étatisation déferle actuellement sur l'Europe, tandis qu'en Amérique, on ne se préoccupe guère de réforme de structure. Là, le salarié désire avant tout voir l'entreprise dans laquelle il travaille réaliser des bénéfices afin qu'elle puisse lui verser un salaire élevé.

En Europe, la politique des nationalisations a été accueillie avec enthousiasme par les travailleurs. Mais, si l'on ajoute foi aux renseignements venus de divers côtés, il ressort que partout on commence à saisir que la nationalisation est une mesure essentiellement politique et non sociale. Autrement dit, la situation des ouvriers ne s'en trouve guère modifiée, ils ne participent pas, semble-t-il, à la gestion des entreprises, ils demeurent des salariés, comme dans le passé.

Récemment, une délégation de la Commission sénatoriale du Travail belge a fait un voyage d'étude dans les charbonnages en France. Composée de cinq membres, dont 1 communiste, 2 socialistes et 2 membres du parti social chrétien, elle a rédigé un rapport, approuvé à l'unanimité moins la voix du communiste — pour lequel cela eût été le reniement de sa doctrine — dans lequel les sénateurs belges déclarent «condamner la nationalisation avec la dernière énergie lorsqu'elle est une étatisation, ou même une étape vers l'étatisme, car celui-ci n'est qu'un asservissement de l'homme à l'Etat. Or, c'est dans cette voie que la France a engagé la nationalisation; elle a constitué un trust d'Etat, un monopole d'Etat, un Etat patron.»

Cette déclaration se passe de commentaires. Elle est une cinglante critique à l'adresse de toute nationalisation.

En attendant d'avoir trouvé la solution idéale, l'industrie suisse s'est efforcée de faire bénéficier l'ouvrier du résultat des années pendant lesquelles il a travaillé dans l'usine. Elle a fait en versant des

gratifications, substantielles parfois, qui, cependant, ne sont pas obligatoires. De ce fait, ce système présente un inconvénient, car l'ouvrier ne compte pas, dans son salaire, le montant de ces gratifications.

Toute la question des œuvres sociales, soit pension de retraite, gratification, caisse-maladie, améliorations des conditions d'hygiène, est à la fois un gros souci pour le patron et une lourde charge pour l'exploitation. Dans l'industrie, le nombre des retraités ou des pensionnés augmente encore, tant que le plafond n'est pas atteint.

Mon exposé serait incomplet si je n'abordais pas le problème fiscal auquel il a déjà été fait incidemment allusion. L'industrie a été lourdement imposée. Ainsi, dans le canton de Vaud, où elle ne représente que le 1 % des contribuables, elle paie la grosse part des impôts.

Les répercussions des mesures fiscales sur les investissements ont été déplorables. Pour se soustraire à une imposition excessive, l'industriel n'a pas eu d'autre moyen à sa disposition que de transformer une partie de ses bénéfices en immobilisations, achats de machines, d'outillage, travaux de toutes sortes, coûteux, et dont on aurait pu se passer. Cette tendance risque de porter un préjudice sérieux à la collectivité, puisque certaines entreprises ont pris de ce fait une extension démesurée qui aggravera d'autant la dépression économique un jour ou l'autre. Pour avoir voulu frapper trop lourdement l'industrie et encaisser quelques dizaines de millions de plus, l'Etat devra déboursier des sommes beaucoup plus considérables pour subventionner les travaux de chômage.

Enfin, permettez-moi d'évoquer un point qui ne relève pas directement de la vie de l'entreprise, mais qui préoccupe beaucoup l'industriel, parce qu'il est primordial, c'est le problème des finances fédérales. Ce problème nous inquiète particulièrement du moment que nous sommes les plus touchés par la situation déficitaire de nos finances, parce que terriblement mis à contribution par la Confédération, laquelle a toutes les peines à équilibrer son budget, en pleine période de prospérité. Que fera-t-on le jour où de nouvelles charges sociales grèveront tous les contribuables et que la conjoncture sera moins favorable? On a trop souvent l'impression que les intérêts de la communauté sont sacrifiés au profit d'intérêts politiques.

Un dernier mot en guise de conclusion. L'industrie est aux prises avec suffisamment de difficultés inhérentes à sa structure et à son essence pour que ses efforts ne soient pas inutilement entravés; or, elle est constamment l'objet de contrôles inquisiteurs qui pourraient être faits avec autant d'efficacité et moins de frais par des organismes professionnels ne relevant pas de l'Etat. Il serait temps de lui redonner une certaine liberté d'action.

Adresse de l'auteur:

R. Stadler, Dr h. c., administrateur-délégué des Câbleries et Tréfileries S. A. de Cossonay, Lausanne.